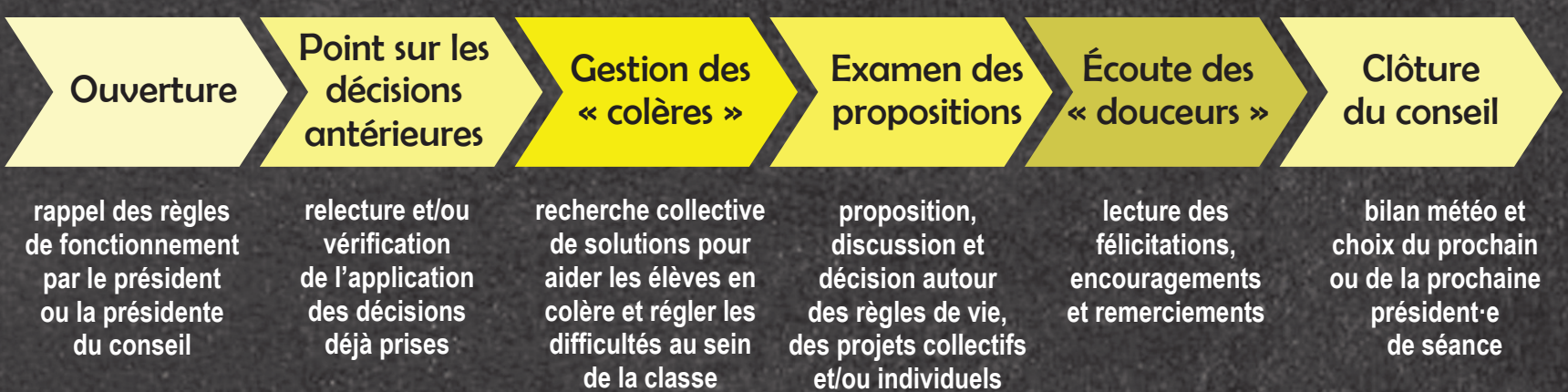


3 Les conseils coopératifs

Un **conseil coopératif d'élèves** est une réunion démocratique. Elle cherche à harmoniser la vie du groupe en associant les participants. C'est l'occasion de faire l'état des lieux des projets personnels ou collectifs, d'aborder les propositions, les problèmes, la coopérative, les félicitations mais aussi tout ce qui concerne le symbolique dans la classe : permis, brevets, ceintures, responsabilités ou autres. Le conseil coopératif se réunit périodiquement. Il est la clé de voute de l'exercice de la coopération entre élèves. Son but est de réguler les événements passés et d'organiser ceux à venir. En partie ritualisé par des **maitres-mots** (des formules récurrentes qui balisent les échanges), il autorise une liberté d'expression aux membres de la classe.

Les étapes du conseil



Les prises de décisions ...vers la recherche du consentement mutuel

Si un choix s'impose entre plusieurs propositions valables, organiser jusqu'à la décision :

- ✎ un tirage au sort
- ✎ un vote à bulletin caché
- ✎ un vote à main levée



Les outils du conseil

Les maitres-mots

⇒ Pour assurer le même cadre démocratique à chaque conseil.

Le message clair

⇒ Au quotidien, pour éviter la multiplication des critiques entre élèves pendant les conseils.

Les inscriptions

⇒ Pour organiser et/ou permettre la préparation d'un ordre du jour.

Le bilan météo

⇒ Pour évaluer la présidence et/ou le déroulement du conseil.



"Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie."

Montesquieu

